

Le 6 Avril 2010

DIRECTION GENERALE

Objet : Convocation Conseil Municipal

N/REF : DGS-NC/192595

Tél : 01.43.02.42.00

**Mesdames et Messieurs
les Maires-Adjoints,
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux.**

Chers
Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 12 Avril 2010 à 21 h 00
à l'Hôtel de Ville.**

L'Ordre du jour est le suivant :

- I- Désignation du secrétaire de séance,
- II- Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Délégation du Maire (Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- III - Approbation du Procès Verbal de la séance du 29 Mars 2010,
- IV - Projets de Délibérations :

1. FINANCES

Budget de la Ville 2010

- 1.1 - Renouvellement de la ligne de Trésorerie,
- 1.2 - Placements budgétaires des fonds,
- 1.3 - Vote des taux d'imposition à comprendre dans les rôles généraux
- 1.4 - Vote des subventions allouées aux Associations,
- 1.5 - Régularisation de la subvention allouée en 2009 à la Mission Locale de la Dhuis,
- 1.6 - **Vote du Budget Primitif,**
- 1.7 - Garantie d'emprunt accordée à EFIDIS SA d'HLM pour le financement de l'acquisition de 3 logements aidés sis 8 Impasse des Fêtes,
Budget Annexe d'Assainissement 2010
- 1.8 - **Vote du Budget Primitif.**

2. URBANISME

- 2.1 - Revalorisation annuelle de la participation pour non réalisation d'aire de stationnement.

**3. TRAVAUX,
ENVIRONNEMENT
CADRE DE VIE**

- 3.1 - Dotation Globale d'Équipement – DGE- demande de subvention pour l'exercice 2010,
- 3.2 - Adhésion au SITOM 93 de la communauté d'agglomération « Est Ensemble »
- 3.3 - Adhésion au SIGEIF de la commune de Fontenay le Fleury,
- 3.4 - Adhésion au SEDIF des communes de Boulogne-Billancourt et Sèvres et de la Communauté d'Agglomération « Versailles Grand Parc » pour les villes de Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas et Viroflay.

4. JEUNESSE

- 4.1 - Approbation du Règlement Intérieur de l'ESAJ Raymond MEGE.
- 4.2 - Changement des modes d'inscription et de paiement des accueils périscolaires.
- 4.3 - Modification du calcul du quotient familial dans le cadre des prestations périscolaires.

V - Questions diverses.

Cet Ordre du Jour est arrêté à la date du 6 Avril 2010. En fonction de l'actualité locale, il est susceptible d'être modifié. Dans cette hypothèse et conformément à l'Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'en informerai l'Assemblée à l'ouverture de séance.

Comptant sur la présence de chacun,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Eric RAOULT
Ancien Ministre
Maire du Raincy
Député de la Seine-Saint-Denis